



Découverte active en ville, Martigny

# Rapport annuel 2024

**Ligue valaisanne contre le rhumatisme**  
Notre action – votre mobilité



## Avant-propos du président

---

Chers amis, chers membres de la LVR,

Une ligue de santé est une organisation d'utilité publique dont la mission est de s'engager en faveur de personnes atteintes dans leur santé, souffrant de rhumatismes pour ce qui est de notre compétence.

La LVR, comme les autres ligues de santé, est soumise à une double injection : elle n'a pas de but lucratif ; malgré tout, pour soutenir sa mission, qui est d'informer et de lutter contre les maladies rhumatismales, elle a continuellement besoin d'une assise financière, sans quoi sa survie est compromise.

La LVR compte bien sûr sur la générosité de donateurs, mais elle est originale parce que les fonds qui l'alimentent proviennent principalement des prestations qu'elle offre, à savoir les cours délivrés par des professionnel(le)s diplômé(e)s. La palette de ces cours s'est enrichie cette année avec la méditation en pleine conscience, l'eutonie et le Qi-Gong. Les membres qui cherchent à s'ouvrir à d'autres approches ou qui ne connaissent qu'imparfaitement les prestations classiques offertes par la ligue sont invitées à visiter le site internet de la LVR tenu à jour.

Nous considérons qu'il est de notre mission de participer à des événements dans le cadre de la prévention. Avec Promotion Santé Valais, nous avons ainsi concouru au succès de la conférence « Equilibre en marche ». Avec la Ligue Suisse nous avons adapté le programme « Bien bouger – mieux vivre » à l'échelon de notre canton. Les découvertes actives que nous mettons sur pied (à Martigny et à Monthey en 2024) deviennent maintenant des classiques à leur tour.

## Avant-propos du président

---

Nous travaillons à ce que toutes ces manifestations restent gratuites pour les participants.

Cette activité très riche disséminée dans le Valais romand assure dans une bonne mesure notre autonomie et nous permet d'éviter le recours à des appels répétés aux dons. Le bouche à oreille constitue notre support publicitaire principal et le comité de la ligue espère que les membres sauront convaincre les personnes intéressées, parfois des amis ou des proches, d'y adhérer.

Qu'il me soit permis, cette année encore, d'adresser un merci particulier à notre directrice, Lorella Giacca, qui œuvre sans répit à l'équilibre de nos comptes et dont l'investissement personnel a largement contribué à la stabilisation financière de notre ligue depuis 3 ans.

Notre ligue vit ; vive notre ligue.

A handwritten signature in blue ink, which appears to read 'Buchard'.

Pierre-Alain Buchard  
Président de la LVR

## Bilan au 31.12.2024

---

Remarque	2024 en CHF	2023 en CHF
<b><u>ACTIF</u></b>		
<b>Actifs circulants</b>		
Liquidités	139'639	54'969
Débiteurs	612	126
Créances auprès des assurances sociales	505	766
Actifs de régularisation	2'977	0
<b>Total</b>	<b>143'733</b>	<b>55'861</b>
<b>Actifs immobilisés</b>		
<u>Immobilisations corporelles et incorporelles</u>		
Logiciels	6'600	9'000
Mobilier	1	1
Matériel informatique	1	1
Machines de bureau	1	1
<b>Total</b>	<b>6'603</b>	<b>9'003</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>150'336</b>	<b>64'864</b>

## Bilan au 31.12.2024

---

Remarque	<b>2024</b> en CHF	<b>2023</b> en CHF
<b><u>PASSIF</u></b>		
<b>Fonds étrangers à court terme</b>		
Créanciers	7'766	4'912
Dettes auprès des assurances sociales	189	92
Passifs de régularisation	2'560	7'913
<b>Total</b>	<b>10'515</b>	<b>12'917</b>
<b>Fonds propres</b>		
Capital	51'947	123
Réserves pour manifestations	50'000	
Résultat de l'exercice	37'874	51'824
<b>Total</b>	<b>139'821</b>	<b>51'947</b>
<b>Total du passif</b>	<b>150'336</b>	<b>64'864</b>

## Compte d'exploitation au 31.12.2024

---

Remarque	<b>2024</b> en CHF	<b>2023</b> en CHF
<b><u>PRODUITS</u></b>		
Cotisations	30'378	30'062
Loterie Romande	20'000	20'000
Dons divers	60'796	16'713
Collecte nationale	2'605	0
Contributions pour projets	34'982	34'354
Contributions des pouvoirs publics	44'942	37'412
Produits des prestations	168'707	150'520
<b>Total</b>	<b>362'410</b>	<b>289'061</b>
<b><u>CHARGES</u></b>		
Charges des prestations	69'263	68'195
Personnel secrétariat	93'000	93'000
Personnel cours	70'301	61'405
Loyer et charges	6'000	6'000
Assurances	368	368
Frais administratifs	7'479	14'256
Frais informatiques	4'650	5'818
Relations publiques, travail interne	20'116	5'877
<b>Total</b>	<b>271'177</b>	<b>254'919</b>

## Compte d'exploitation au 31.12.2024

---

	Remarque	2024 en CHF	2023 en CHF
<b><u>RESULTAT FINANCIER</u></b>			
Charges financières		60	50
<b>Total</b>		<b>60</b>	<b>50</b>
<b><u>AMORTISSEMENTS</u></b>			
Amortissements		3'299	3'000
<b>Total</b>		<b>3'299</b>	<b>3'000</b>
<b><u>PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS</u></b>			
Produits exceptionnels		0	20'732
Charges exceptionnelles		50'000	0
<b>Total</b>		<b>50'000</b>	<b>20'732</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>37'874</b>	<b>51'824</b>

## **Annexe aux comptes annuels 2024**

---

### **Informations concernant les principes comptables appliqués pour l'établissement des comptes annuels**

Les présents comptes annuels ont été établis conformément aux prescriptions de la loi suisse, en particulier des comptes annuels du Code des obligations (art. 957 à 962).

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont activées au coût d'acquisition et amorties directement. Les amortissements sont effectués selon la méthode linéaire. Les logiciels sont amortis sur 5 ans.

### **Autres informations**

#### **Engagements non-inscrits au bilan 2024/2023**

La subvention de l'AI pour les prestations visées à l'art. 74 LAI est liée.

Au moment de la clôture des comptes, il n'était pas encore certain si et dans quelle proportion les excédents devaient être transférés dans un fonds affecté à l'art. 74 LAI.

#### **Nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle**

Le nombre de postes à plein temps en moyenne annuelle se situe entre 1 et 10 en 2024 comme en 2023.

#### **Charges exceptionnelles**

La charge exceptionnelle de CHF 50'000 concerne l'attribution d'un montant de CHF 50'000 aux réserves pour manifestation.

# Rapport de l'organe de révision



Tél. +41 27 324 70 70  
www.bdo.ch  
sion@bdo.ch

BDO SA  
Place du Midi 36  
1950 Sion

## Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale de la

### Ligue valaisanne contre le rhumatisme, Sion

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (comprenant le bilan, le compte d'exploitation et l'annexe) de la Ligue valaisanne contre le rhumatisme pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2024.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe à la direction/le comité alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi suisse et aux statuts.

Sion, le 12 mars 2025

BDO SA

Bastien Forré

Réviseur responsable  
Expert-réviseur agréé

Loïc Rossé

Expert-réviseur agréé

## Nos remerciements

---

### A nos généreux donateurs et sponsors

Nous tenons à remercier chaleureusement toutes les personnes qui ont généreusement contribué par leur don à soutenir notre Ligue valaisanne contre le rhumatisme.

Votre soutien nous a permis de mener à bien toutes nos prestations et à continuer à nous développer.

### Nos principaux donateurs/sponsors :

- Fondation Denantou
- Loterie Romande
- Fondation Jean et Linette Warnery
- Ligue suisse contre le rhumatisme
- Promotion Santé Valais
- Ville de Martigny

### Comment nous soutenir ?

En faisant un don, même modeste, sur notre compte CCP :  
IBAN CH16 0900 0000 1900 4080 3



**MERCI pour votre soutien par votre cotisation de membre, votre participation aux cours ou par un don !**

### **Notre objectif :**

Améliorer la qualité de vie au quotidien des rhumatisants.

### **Nos cours :**

- Gymnastique thérapeutique : mobilité et renforcement
- Demain-Equi-Libre : prévention active
- Aquacura : gymnastique dans l'eau
- Pilates : posture et assouplissement
- Qi-Gong : respiration, mobilisation, concentration
- Méditation en pleine conscience
- Eutonie : équilibre intérieur, apaisement et vitalité, gestion de la douleur

La liste de nos cours est disponible sur [www.ligues-rhumatisme.ch/vs](http://www.ligues-rhumatisme.ch/vs)

### **Nos autres prestations :**

- Conseil social gratuit
- Conférences et manifestations gratuites comme nos découvertes actives en ville
- Journal trimestriel ForumR déployé par la Ligue suisse
- Moyens auxiliaires et brochures de la Ligue suisse relatives à la prévention et aux différentes maladies rhumatismales

Ligue valaisanne contre le rhumatisme, 1950 Sion  
Tél: 027 322 59 14 - [www.ligues-rhumatisme.ch/vs](http://www.ligues-rhumatisme.ch/vs)  
[info@lvalais.ch](mailto:info@lvalais.ch) ou [l.giacca@lvalais.ch](mailto:l.giacca@lvalais.ch)

**Ligue valaisanne contre le rhumatisme**  
Notre action – votre mobilité

